

---

# PERCEPTION DE L'IMAGE DE LA CCQ ET DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DANS LA POPULATION AUTOCHTONE

## SONDAGE AUTOCHTONE 2008- FAITS SAILLANTS

Le principal but de cette étude est de permettre à la Commission de la construction du Québec (CCQ) de connaître le degré de connaissance de la clientèle autochtone à l'égard de la CCQ, ainsi que leurs perceptions générales de l'industrie de la construction. L'étude cadre avec les objectifs stratégiques 2006-2008 de la CCQ visant à améliorer la notoriété de l'industrie de la construction et de son cadre législatif.

L'ensemble de la collecte des données, en français et en anglais, s'est échelonné entre le 3 juin et le 16 juillet 2008 et le taux de réponse pour les travailleurs autochtones et de 66,15 et de 41,0 % pour la population autochtone en général. Au total, 283 salariés actifs autochtones entre 2001 et 2007 et 401 personnes provenant de la population autochtone en général dont l'adresse de domicile est située sur une communauté (réserve, établissement, territoire réservé) autochtone ou un village nordique ont été interrogés. La marge d'erreur d'échantillonnage maximale est de  $\pm 5$  %.

Les faits saillants ci-dessous sont tirés du rapport réalisé par la firme Écho Sondage (août 2008). Certaines données sont mises en relation avec les données issues du sondage similaire de la CCQ administré auprès de l'ensemble des travailleurs de la construction et de la population en général en 2006<sup>1</sup>.

### 1) DESCRIPTION DES RÉPONDANTS

- ❖ Les Autochtones du Québec comptent 72 500 personnes réparties en 11 nations et 54 communautés. Les Innus (20%), les Cris (18%), les Mohawks (15%) et les Inuit (13%) représentent les 4 plus grandes nations autochtones et comptent à eux seuls pour 66% de l'ensemble de la population autochtone de la province.

---

<sup>1</sup> Image de l'industrie de la construction et de la CCQ auprès de sa clientèle et du grand public, 2006

- ❖ En 2007, la CCQ comptait 609 salariés autochtones actifs. Les Cris (40%), les Innus (19%), les Inuit (13%) et les Atikamekw (3%) comptent pour 75% de la main-d'œuvre autochtone dans l'industrie de la construction.
- ❖ Chez les 283 répondants autochtones, les Cris et les Innus forment les 2 principales nations (respectivement 38% et 36%), suivi de loin des Inuit (5%).

**La répartition des répondants selon la nation d'appartenance ne correspond pas à la répartition des salariés actifs autochtones. Les répondants Cris et Innus comptent pour 70% des répondants, mais seulement 59% des salariés autochtones actifs. La perception des salariés issus de ces deux nations vient donc teinter les grandes conclusions du sondage autochtone.**

- ❖ Plus du tiers des travailleurs autochtones parle le plus souvent le français à la maison (35 %), suivi du cri (23%), de l'anglais (18%) et de l'innu (15%). L'anglais représente généralement la langue seconde des Cris et le français la langue seconde des Innus.
- ❖ Les deux tiers des travailleurs autochtones sont âgés entre 25 et 44 ans (66 %), ce taux diminue à 37 % dans la population autochtone générale.

*Dans le sondage pour l'ensemble des travailleurs, près de la moitié de l'ensemble des travailleurs est âgée entre 25 et 44 ans (48%). L'écart peut s'expliquer par le poids démographique important des jeunes chez les autochtones, mais aussi par l'inclusion plutôt récente des autochtones dans l'industrie. En effet, 78% des salariés autochtones sondés ont 15 ans et moins d'expérience contre 57% pour l'ensemble des travailleurs. Nous estimons que les travailleurs plus âgés se trouvent davantage sur les chantiers hors-construction en communauté autochtone.*

- ❖ Plus du double des travailleurs autochtones ont à leur actif une formation professionnelle (17 % contre 8 % dans la population autochtone en général). À l'inverse, dans la population autochtone en général, un plus grand pourcentage de répondants a complété des études collégiales (25 % contre 13 % pour les travailleurs), universitaires de 1<sup>er</sup> cycle (11 % contre 1 % pour les travailleurs) ou universitaires de 2<sup>e</sup> cycle (5 % contre 0 % pour les travailleurs).
- ❖ La moitié des travailleurs autochtones (51%) ne possède pas de secondaire V, comparativement à 30% dans la population autochtone en générale

**L'industrie de la construction offre des débouchés prometteurs aux travailleurs autochtones qui peinent à compléter leurs études secondaires.**

- ❖ Quatre travailleurs autochtones sur dix ont 5 années et moins (39 %) ou entre 6 et 15 ans (39 %) de travail dans le domaine de la construction.

- ❖ Près de 9 répondants sur 10 (87%) provenant de la population générale autochtone indiquent connaître des personnes dans le domaine de la construction, comparativement à 74% dans la population générale.

## 2) LA NOTORIÉTÉ ET LA PERCEPTION DE LA CCQ

- ❖ Le sigle « CCQ » s'avère connu **spontanément** par près de six travailleurs autochtones de la construction sur dix (59 %), cependant, dans la population autochtone en général, ce taux diminue à 23 %.

*Ce taux se compare à 90% pour l'ensemble des travailleurs. Cette différence peut s'expliquer par l'intégration partielle des travailleurs détenteurs de numéro d'embauche ou de certificat d'exemption ou encore par une plus faible visibilité de la CCQ dans certaines communautés autochtones isolées.*

- ❖ Lorsqu'on demande de façon assistée<sup>2</sup> aux répondants autochtones ayant affirmé ne pas connaître l'organisme désigné par le sigle « CCQ », s'ils connaissent la Commission de la construction du Québec ou en ont déjà entendu parler, on note que près des deux tiers des travailleurs autochtones indiquent la connaître (64 %) et, dans la population autochtone générale, ce pourcentage est de 25 %.
- ❖ 82 % des travailleurs autochtones connaissant la CCQ, de façon spontanée ou assistée, ont une opinion positive de la Commission de la construction du Québec. Ce pourcentage est de 79 % dans la population autochtone en général.

*Ce taux est de 90% pour l'ensemble des travailleurs.*

- ❖ Toujours parmi les travailleurs autochtones et la population autochtone en général qui connaissent la CCQ, on constate que, dans les deux groupes, 47 % des répondants croient que la CCQ est un organisme public ou gouvernemental, alors que quatre travailleurs sur dix (40 %) et le tiers des répondants de la population autochtone en général (35 %) croient plutôt qu'il s'agit d'un organisme syndical.

*Ceci confirme nos observations sur le terrain et souligne l'importance des rencontres d'information sur le rôle de la CCQ auprès des membres des communautés autochtones.*

- ❖ Par ailleurs, près de six travailleurs autochtones sur dix (58 %) et 53 % des répondants autochtones de la population autochtone générale croient que la CCQ répond **en premier lieu** aux besoins des travailleurs.

*Cette perception est probablement teintée par les travailleurs autochtones qui croient que la CCQ est un organisme syndical.*

---

<sup>2</sup> C'est-à-dire après avoir indiqué que les lettres CCQ désignent la Commission de la construction du Québec.

- ❖ En ce qui a trait à la perception des travailleurs de la construction autochtones quant à l'image organisationnelle de la CCQ, on constate des taux d'accord relativement élevés sur huit des neuf énoncés proposés (entre 88 % et 95 %). Seul l'énoncé « *La CCQ est un organisme qui a trop de pouvoir* » génère un taux d'accord moins élevé que les autres énoncés (74 %).

	<u>Travailleurs autochtones</u>	<u>Travailleurs (2006)</u>
Je peux faire confiance à la CCQ pour conserver les informations personnelles qui me concernent	95 %	84 %
CCQ rend les services qu'elle s'engage à offrir	93 %	82 %
Je peux faire confiance à la CCQ pour veiller au respect des conditions de travail et s'assurer que les employeurs déclarent les heures travaillées	92 %	77 %
La CCQ utilise bien les ressources qu'elle a à sa disposition	92 %	79 %
La CCQ s'assure que l'ensemble de son personnel agit avec impartialité	92 %	80 %
Dans l'ensemble, la CCQ fait un excellent travail	92 %	83 %
Je peux faire confiance à la CCQ pour administrer les avantages sociaux des travailleurs de l'industrie de la construction	90 %	80 %
Je peux faire confiance à la CCQ pour développer les compétences des travailleurs, s'assurer qu'ils sont en nombre suffisant et qu'ils ont les qualifications requises	88 %	74 %
La CCQ est un organisme qui a trop de pouvoir	74 %	N/D

*Ces chiffres semblent indiquer un degré de confiance particulièrement important des travailleurs autochtones envers la CCQ, de loin supérieur à l'ensemble des travailleurs (2006). Toutefois ces chiffres peuvent aussi rendre compte d'une plus grande propension des autochtones à attribuer des scores positifs lors de l'entrevue téléphonique.*

- ❖ 70 % des travailleurs autochtones et 65 % des répondants provenant de la population autochtone générale sont d'accord avec l'énoncé « La CCQ propose des mesures qui facilitent l'accès des autochtones à l'industrie de la construction ».
- ❖ De plus, la moitié des travailleurs autochtones répond par l'affirmative à la question : « À votre connaissance, la CCQ a-t-elle une équipe de personnes-ressources affectée spécifiquement aux autochtones? » (50 %), alors que, dans la population autochtone en général, ce pourcentage diminue à 34 %.

*Mis à part le travail effectué par les agents de liaisons, les relations entre l'équipe des affaires autochtones et les communautés autochtones s'effectuent souvent au niveau politique et administratif.*

### 3) LA PERCEPTION DE DIVERS ASPECTS RELIÉS À L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

- ❖ En regard de la perception de l'industrie de la construction en général, on constate des taux d'accord relativement élevés sur neuf des douze énoncés proposés (entre 84 % et 95 % chez les travailleurs et entre 78 % et 92 % dans la population autochtone générale). Seuls les énoncés suivants génèrent des taux d'accord moins élevés tant chez les **travailleurs** que dans la **population générale** :

	<u>Travailleurs autochtones</u>	<u>Travailleurs (2008)</u>
<b>L'industrie de la construction... :</b>		
attire de plus en plus de jeunes	76 %	64%
assure des emplois durables à ses travailleurs	70 %	64%
est un bon choix de carrière pour les jeunes de nos jours	89 %	87%
est un secteur où il est facile	61 %	46%

d'entrer

*Ces énoncés génèrent également des taux de réponse moins élevés pour l'ensemble des travailleurs. On constate néanmoins que pour les deux groupes l'énoncé est un secteur où il est facile d'entrer reçoit le score le plus faible.*

- ❖ Par ailleurs, un plus grand pourcentage de répondants autochtones considère qu'il est « plutôt facile » d'avoir accès à une école où l'on enseigne les métiers de la construction, et ce, peu importe où l'on habite au Québec (37 % pour les travailleurs et 42 % pour la population autochtone générale). On note aussi que plus de la moitié des travailleurs autochtones est « tout à fait d'accord » avec le fait que « le réseau scolaire offre aux futurs travailleurs de la construction une formation répondant aux besoins de l'industrie » (52 %) et que « l'industrie de la construction est reconnue pour offrir à ceux qui y travaillent une formation leur permettant de se perfectionner » (57 %), ce qui est relativement plus élevé que dans la population autochtone générale (respectivement 37 % et 43 % pour chacun des énoncés).

*58% des travailleurs autochtones considèrent qu'il est facile (plutôt facile ou très facile) d'accéder à une école où l'on enseigne les métiers par rapport à 69% pour l'ensemble des travailleurs. Pourtant, seulement 16,8% des répondants autochtones détiennent un DEP dans leur métier. Sur le terrain, les élus autochtones considèrent l'accès à la formation professionnelle comme un enjeu important pour assurer le développement économique de leurs communautés.*

- ❖ 39 % des travailleurs autochtones se disent « tout à fait d'accord » et 40 % des répondants de la population autochtone générale s'avèrent seulement « plutôt d'accord » avec l'énoncé « On voit de plus en plus d'autochtones dans l'industrie de la construction ». De même, 33 % des travailleurs sont « tout à fait d'accord » et 38 % de la population se disent « plutôt d'accord » avec l'énoncé « L'industrie de la construction est un secteur où les autochtones peuvent facilement se trouver un emploi ».

Direction générale – affaires autochtones  
Direction Recherche et organisation  
Coordination Services à la clientèle

Septembre 2008